

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 10 MARS 2022**

**DELIBERATION N°2022.00080**

**BIENNALE TERRITOIRE 2022 - PROJET SYLF - CHARTREUSE DE  
SAINTE-CROIX-EN-JAREZ**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 04 mars 2022

Nombre de membres en exercice : 71

Nombre de présents : 51

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de voix : 58

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL,  
M. Jean-Luc BASSON, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY,  
M. Bernard BONNET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS,  
Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER,  
M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE,  
M. Jordan DA SILVA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS,  
M. Christian DUCCESCHI, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET,  
M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET,  
M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Pascal GONON,  
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Christian JOUVE,  
M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, Mme Siham LABICH,  
M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN,  
M. Gaël PERDRIAU, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT,  
Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU,  
Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

**Pouvoirs :**

M. Patrick BOUCHET donne pouvoir à M. Guy FRANCON,  
M. François DRIOL donne pouvoir à M. Bernard BONNET,  
M. Fabrice DUCRET donne pouvoir à M. Jérôme GABIAUD,  
M. Jean-Claude FLACHAT donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,  
M. Robert KARULAK donne pouvoir à M. Frédéric DURAND,  
M. Yves LECOCQ donne pouvoir à M. Daniel TORGUES,  
M. Jean-Marc THELISSON donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON

**RECU EN PREFECTURE**

Le 18 mars 2022

VIA DOTELEC - iXBus

99\_DE-042-244200770-20220310-D20220008010

DATE D’AFFICHAGE :18 mars 2022

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Jean-Alain BARRIER, M. Eric BERLIVET, M. Vincent BONY, M. Michel GANDILHON,  
M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT,  
M. Julien LUYA, M. Yves MORAND, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT,  
M. Gérard TARDY

**Secrétaire de Séance :**

Mme Siham LABICH

## **DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 10 MARS 2022**

### **BIENNALE TERRITOIRE 2022 - PROJET SYLF - CHARTREUSE DE SAINTE-CROIX-EN-JAREZ**

Le territoire métropolitain a fait le choix d'un développement qui associe art et industrie en capitalisant sur son histoire, ses industries créatives et sa politique de développement par le design.

A l'occasion de la Biennale Internationale de Design 2022, il a été décidé dans le cadre de la Charte de Coopération Culturelle, d'accompagner différents projets Design sur la métropole afin de développer les liens entre Design et territoire.

Suite à un appel à projet Design, le comité Biennale Territoire a proposé le projet « le violon magique » de l'ensemble SYLF à l'Association pour la Sauvegarde et l'Animation de la Chartreuse qui participe à l'animation culturelle du site en organisant l'accueil de nombreuses expositions et animations mais aussi des concerts de musique classique depuis plus de 30 ans « les Musicales ».

Ce projet est composé :

- d'un atelier pour construire un instrument de musique en matériaux de récupération/recyclé. Cet atelier propose avec la collaboration d'un luthier de la région (Richard GONON) de construire des boîtes à sons, instruments de musique en matériaux recyclés,
- d'un concert : « le violon magique », avec la participation de Richard Gonon, luthier. Sur scène, un luthier construit un violon tout au long du concert. Il fabrique pièce après pièce l'instrument, ajoutant chacune à chaque interlude, tout en expliquant sa fonction. A la fin du concert, le violon entièrement assemblé est joué par un des musiciens sur scène lors du dernier morceau. Des pièces courtes qui font voyager l'auditoire à travers la musique, du baroque à nos jours, parcours balisés par des clés d'écoute et par des réponses aux questions posées. Au programme : Le canon de Pachelbel, la petite musique de nuit de Mozart, un concerto baroque italien, extraits de Schubert, danse hongroise de Brahms, danses roumaines de Bartok, tango de Piazzola...

La date retenue est le samedi 09 juillet 2022, avec des ateliers l'après-midi et le concert en soirée. Le budget prévisionnel global de ce projet est de 3 000 €.

Au regard du rayonnement de la Biennale sur le Territoire, une subvention maximale de 2 000 € est proposée au titre de l'année 2022 afin de permettre la tenue de cet événement.

**Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **approuve le soutien de Saint-Etienne Métropole au projet « le violon Magique » porté par l'Association pour la Sauvegarde et l'Animation de la Chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez à hauteur de 2 000 € ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention d'attribution ;**
- **la dépense correspondante sera imputée au chapitre Politique culturelle : 6574 du budget Culture de l'exercice 2022.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

Pour extrait,  
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', is written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat cursive.

Gaël PERDRIAU